
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2015-564 DU 06 NOVEMBRE 2015
portant nomination du **Colonel ISSA Abou**
en qualité de Président de la Commission
Nationale de Lutte Contre la Prolifération des
Armes Légères (CNLCPAL).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2000-106 du 09 mars 2000 portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères (CNLCPAL) ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en séances des 02 et 03 septembre 2015,

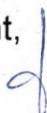
DECRETE :

ARTICLE 1 : Le Colonel ISSA Abou est nommé Président de la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères (CNLCPAL), cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

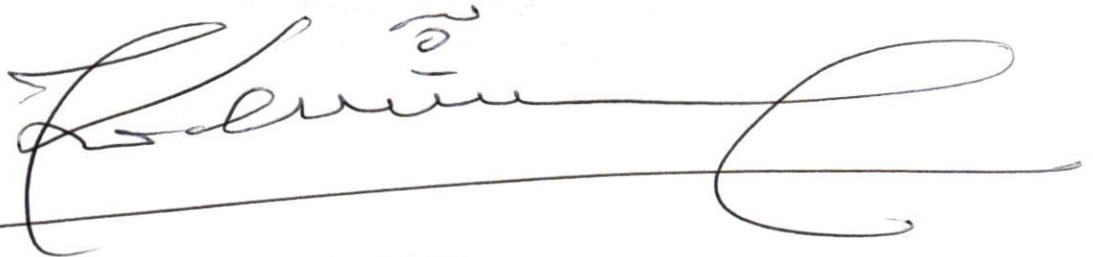


Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la
Promotion de la Bonne Gouvernance



Lionel ZINSOU

Le Ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances
et des Programmes de Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre de la Défense Nationale,



Théophile YAROU

Ampliations : PR 2- SGG- 2 AN 2-CS 2 - CES 2-HAAC 2- HCJ 2- PM/DEEPPPBG 2-MDN 2-MEFPD 2 -- EMG 2-EMAT 2-
EMF 2- MFA 2- DGGN 2-AUTRES MINISTERES 25 -INSAE 3- DSIA- 2 -DGB-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8-DOSSIERS
INTERESSE 1-Archives 1-Chrono-JORB 1.

